Algérie : Pas de visa pour les champignons chinois

21/07/2011 à 0h50

Les inspecteurs chargés du contrôle de la qualité ont procédé cette semaine au refoulement au port d'Oran de plus de 172 tonnes de champignons pour non-conformité du produit, apprend-on auprès de la direction du commerce. C'est au cours d'un contrôle que les agents de la qualité opérant aux frontières ont constaté que le produit importé de Chine était non conforme.

Procédant à des prélèvements d'échantillons en vue d'analyses, les résultats ont confirmé que ces champignons ne répondaient pas aux normes requises en matière de qualité et de conformité. Sur ce, et conformément au décret relatif à la qualité des produits importés, les inspecteurs ont signifié le refus d'admission de cette cargaison.

Une décision a été notifiée à l'importateur pour refouler son produit vers le pays de provenance. Par ailleurs, d'autres produits ont fait également l'objet d'un refus d'admission, à savoir près de deux tonnes de grains de tournesol importées d'Espagne pour absence de certaines mentions liées à l'identification du produit.

Dans le même sillage, plus de 2 tonnes de confiture destinées aux diabétiques ont été aussi frappées d'un refus d'admission. Les analyses menées par les services de la qualité ont révélé la présence du cyclamate, un produit qui remplace le sucre et qui malheureusement a été interdit depuis plus de trois ans. La marchandise importée d'Espagne a été refoulée vers son fournisseur, conformément aux mesures prises par le ministère du Commerce, apprend-on. **D'autres produits, à l'exemple des tee-shirts, des produits cosmétiques, ont été aussi refoulés pour non-conformité, explique-t-on.**

Le Quotidien d’Oran